



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal

du Jeudi 29 mars 2018

Présents : MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, GANÉE Jean-François, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, ERTUGRUL Ali et Mmes HOSTALIER Valérie (arrivée à 20h45), ROUX Michèle, Emilie SUILLEROT, Nathalie BROCOT, LABELLE Aurélie.

Absent(s)-excusé(s): M. GELIN Yves (procuration à TRAPET Edouard.

Absent(s) non-excuse(s) : MM. DA SILVA Carlos, GIORGIS Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François GANÉE

Le compte rendu du conseil municipal du jeudi 15 mars 2018 est adopté à l'unanimité

1) Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017

Monsieur le Maire confie la présidence de l'assemblée à Monsieur Alain IMBERT, adjoint au Maire afin de présenter les différents Comptes Administratifs de la commune (salon de coiffure, boulangerie, zone artisanale et commune). Monsieur le Maire quitte la salle.

1/ Compte Administratif - SALON DE COIFFURE

Résultat exercice 2017	Fonctionnement	2 801,33 €
	Investissement	10 586,34 €
	Excédent	13 387,67 €

Résultat clôture au 31.12.2017 : déficit global de 78 517,41 €
Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

2/ Compte Administratif - ZONE ARTISANALE

Résultat exercice 2017	Fonctionnement	147 391,14 €
	Investissement	193 607,89 €
	Excédent	340 999,03 €

Résultat clôture au 31.12.2017: Résultat global de 0 €
Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

3/ Compte Administratif - BOULANGERIE

Résultat exercice 2017	Fonctionnement	8 198,55 €
	Investissement	- 9 542,10 €
	Déficit	1 343,55 €

Résultat clôture au 31.12.2017: Déficit global de 192 331,98 €
Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

4/ Compte administratif – COMMUNE

Résultat exercice 2017	Fonctionnement	- 242 676,86 €
	Investissement	- 122 042,14 €
	Déficit	364 719,00 €

Résultat clôture au 31.12.2017 : Excédent global de 194 788,17 €
Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité

Après avoir entendu la présentation par Monsieur le Maire, des différents Comptes de Gestion qui laissent apparaître un solde identique aux Comptes Administratifs 2017 de la commune, le **Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité** d'approuver les résultats des Comptes de Gestion dressés par Madame le Receveur de la commune arrêtés au 31 décembre 2017.

2) Affectation des résultats

Après avoir pris connaissance des résultats des comptes administratifs 2017, **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** :

- **Salon de coiffure** : d'affecter à la section d'investissement (article 1068) l'excédent constaté en section de fonctionnement : 2 801,33 €.
- **Zone artisanale** : aucune affectation du résultat.
- **Boulangerie** : d'affecter à la section d'investissement (article 1068) l'excédent constaté en section de fonctionnement : 7 944,81 €.

et décide par 11 voix pour et 1 abstention :

- **Commune** : de ne pas affecter au budget primitif 2018 à la section d'investissement (article 1068) l'excédent constaté en section de fonctionnement.

3) Fixation taux des 3 taxes – année 2018

Le Conseil Municipal après discussion et après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, **décide à l'unanimité** de maintenir les taux des 3 taxes pour l'exercice 2018 comme suit :

Taxes	Taux 2018
habitation	6,20 %
Foncier bâti	13,88 %
Foncier non- bâti	30,19 %

4) Vote des budgets primitifs 2018

Monsieur le Maire propose les budgets primitifs suivants :

- **Budget Primitif 2018 du Salon de coiffure**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 86 050,27 €

Recettes : 86 050,27 €

Section d'investissement :

Dépenses : 87 551 €

Recettes : 87 551 €

Vote : approuvé à l'unanimité

- **Budget Primitif 2018 de la Boulangerie**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 206 225 €

Recettes : 206 225 €

Section d'investissement :

Dépenses : 211 182 €

Recettes : 211 182 €

Vote : approuvé à l'unanimité

- **Budget Primitif 2018 de la Commune**

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 207 615 €

Recettes : 1 209 515 €

Section d'investissement :

Dépenses : 622 773 €

Recettes : 623 815 €

Vote : 11 voix pour – 1 abstention

5) Communications du Maire

Prochain conseil municipal : jeudi 12 avril 2018 **à 20 heures**.

6) Questions diverses

Fin de séance : 21 heures 20.